



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE LE 14/03/2020, à RIOUX MARTIN

	LISTE DES PRESENTS		ETAT	ADRESSE MAIL	TEL	En règle
AUVERGNE	Mathias JOUANNET	La franchise des Jouffrets	CS	mathias.jouannet@gmail.com	0622280698	Oui
BRAFC	Régis DELTOUR	La générosité de Colmar	CS	regis@batisseursdepatrioine.fr	0677994533	Oui
	Jean MERCIER	La fidélité de Rochefort sur Mer	CS	jgmg.mercier@hotmail.fr	0789642588	Oui
	Pierre VERINE	La tranquillité de Caen	CS	alfredrosel@yahoo.fr	0642767604	Oui
BRETAGNE	Guillaume PROVOST	Francoeur de Rennes	CS	breizh35@hotmail.com	0659029455	Oui
MIDI	Ludovic MORAND	La vaillance de Draillant	CS	morand.tdp@gmail.com	0620695295	Oui
NORMANDIE	Guillaume BOISANFRAY	L'ouverture de Saint Hilaire le Châtel	CS	boisanfray@pierre-contrainte.net	0628040973	Oui
	François CHANTEPIE	La fidélité de Saint Hilaire le Châtel	CS	fchantepie@outlook.fr	0628331021	Oui
	Jérémie FIERENS	La fraternité de Rouen	CS	jeremietdp@hotmail.fr	0616068299	Oui
	Morgan ROULLAND	La franchise de Bayeux	CS	morgan.roulland.14@gmail.com	0673580075	Oui
PARIS - ETR	Gilbert MARGUERITTE	La sérénité de Redon	CS	gilbert@margueritte.fr	0684076393	Oui
PAYS LOIRE	Pierre BERTRAND	La Franchise de Paris	CS	cassecailou@hotmail.com	06 87 47 34 10	Oui
	Jean-Christophe PRUE	La Générosité de Bordeaux	CS	jcp49@hotmail.fr	06 08 50 68 76	Oui
	Gérard RICHARD	La Fraternité d'Hambye	CS			
SUD OUEST	Bertrand FINOT	Parisien	AS			
	François FLORNOY	La tolérance de Laval	CS	francois.flornoy@laposte.net	0675513135	Oui
	Quentin GRAZIANA	La résilience de Maquot	CI	quentingraziana@yahoo.fr	0645642599	Oui
	Stéphane LAINE	Parisien	AS	sandsteph.laine@laposte.net		Oui
	Pascal NAU	La générosité d'Avensan	CS	pascal.tdp@orange.fr	0618478235	Oui
	Vincent TOUCHE	Lorrain	AS	art-roc.vtch@orange.fr	0615240848	Oui
Itinérants	Cyril FAVIERE	Nivernais	A	favierc.cyril@orange.fr	0671285770	Oui
	Théo SACAGNA	Apprenti/Stagiaire	S			
Observateurs	Antonin VEYRON	Apprenti	O		0616376251	
	Aubry SOTIAUX	Aspirant fédération	I			
TOTAL	24			19	19	19

9H30 :

- Remerciements à la famille Nau de nous accueillir par le coterie Morand (Rôleur des réunions nationales, nouvelle gâche mise en place pour cadrer nos réunions).
- Minute de silence pour le coterie Lazzarotto parti le 8 février dernier.
- Lecture de l'ordre du jour, rajout : le coterie Margueritte demande à parler au sujet des statuts, son

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

intervention est rajoutée à l'ordre du jour à l'heure prévue initialement pour le vote sur les statuts

- Tour de table
- Les jeunes, aspirants et invités sont conviés en salle de dessin, les coterie Bertrand et Favieres gèrent cette journée.
- Lecture du courrier du coterie Burté, retranscrit ci-dessous :

« Etat des lieux :

Beaucoup d'anciens sédentaires mais plus de jeune itinérant. C'est comme un véhicule sans moteur ; ça n'ira pas loin...

Pourquoi en sommes-nous arrivé là ?

Est-ce que notre pratique du métier, le métier lui-même ne convient pas ou plus aux jeunes de maintenant ?

Est-ce que notre compagnonnage avec ses us et coutumes ancestraux ne leur plaît pas ?

1°) Le métier : ce qu'il est par rapport aux autres métiers plus modernes, sa pratique en atelier et en chantier, son apprentissage, sa place sur le marché du travail.

Mon impression à ce sujet ; nos jeunes restent dans l'ambiance de la vie scolaire prolongée et semblent n'avoir nul besoin de faire quelque chose pour gagner leur croûte. Si c'est ça, les autres métiers manuels, eux aussi, doivent avoir le même problème, est-ce le cas ?

2°) Notre compagnonnage : avec brusquement la maturité qu'il leur impose ne les rebute-t-il pas ?

Alors, se mettre à leur portée, les « nounouter » comme c'est le cas pour beaucoup, restant chez papa et maman jusqu'à un âge de plus en plus avancé... Cette solution serait contraire à l'éthique du compagnonnage – ce ne serait plus du compagnonnage du tout.

Alors si d'aventure des jeunes femmes s'intéressent à notre compagnonnage, pourquoi pas ?

Cela deviendrait même « leur » compagnonnage puisque des itinérants hommes il n'y en a plus.

Au cas où il y en avait une qui voulait se préparer à l'aventure, qu'elle ait des connaissances professionnelles ou non, je serais prêt à l'embaucher pour une courte durée, voire la prendre pour un temps plus long comme apprentie.

Et si des jeunes hommes venaient à nouveau se présenter pour « reprendre le flambeau » qu'ils le fassent comme ça a été le cas ces 20 dernières années.

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Les statuts ; qu'ils restent ce qu'ils sont ou qu'on les change dans leur durée, dans les deux cas je l'accepte, néanmoins prendre la gâche seulement pour deux ans cela me semble peu. Je suggérerais que l'on demande avis à ceux qui ont pratiqué cette gâche et que l'on s'en remette à leur propre expérience.

Deux autres choses seraient à mettre au point :

1°) Nos rites ; -Rites d'adoption ; OK

-Rites de réception ; OK

-Rite funéraire ; existe-t-il ? Si oui OK. Sinon il serait bon de s'en préoccuper.

2°) Y a-t-il un lieu sur pour entreposer matériel d'adoption et de réception ? Si oui, OK. Sinon, s'en préoccuper.

Bonne réunion les Coteries. Avec mon salut fraternel.

Daniel BURTÉ La Fraternité de Ménil la Tour. »

- Présentation du nouveau papier à en-tête pour faciliter et améliorer la communication interne et externe de notre association.
- Présentation de la nouvelle rubrique sur notre forum Internet : « Groupe de Travail », créée pour assembler les idées nouvelles et différents projets en faveur d'un nouveau Tour de France.
- Coterie Provost fait remarquer qu'il faudrait enlever des photos inutiles de notre forum, comme celles présentant les coteries en fin de nuit en congrès...
- Coterie Boisanfray nous présente un formulaire qui s'adresserait à chaque ancien, dans lequel serait mentionnées différentes informations telles le type d'embauche pour le jeune (salarié chez l'ancien ou avec l'ancien, ou bien dans une autre firme), le logement (fourni ou pas, proche de chez l'ancien ou pas)... L'idée serait de mettre le maximum d'informations directement sur notre site Internet. Coût de l'opération : entre 3K€ et 5K€. Si le cahier des charges est bien défini avant, le coût sera moindre, car le webmaster saura ce qu'il aura à faire.
- Le coterie Flornoy fait remarquer que le compagnonnage comme on l'a connu n'existe plus. Il n'y a plus de jeunes. Les anciens doivent maintenant faire le travail que faisaient les itinérants en fin de tour, le travail de retransmission. Il lit le courrier envoyé, le 09/02/2020 par le coterie Bertrand dans le

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

cadre du groupe de travail « Tour de France ». C'est un véritable mode d'emploi de ce à quoi devrait ressembler notre Tour de France :

« Bonsoir les Coteries, j'espère que vous allez bien.

Comme convenu, j'ai présenté notre travail à Barbara et suite à nos échanges, voici son constat principal : nous travaillons le second œuvre avant d'avoir dessiné les plans de l'édifice.

Le projet est immense et il ne faut pas tout mener de front mais au contraire, y aller de façon progressive. Selon elle, nous réfléchissons déjà aux moyens et aux outils sans avoir en amont, défini clairement la structure de notre projet.

Le risque : reproduire à l'identique et retomber dans quelque chose qui n'a pas fonctionné.

Il nous faudrait un cahier des charges précis et un planning réaliste des jalons pour nous permettre d'arriver à la mise en œuvre de notre plan d'actions.

La matière est là mais il manque le travail de l'architecte :

Un fil conducteur clair à suivre tout au long de ce projet ;

Des fondations pour asseoir la nouvelle structure.

Elle pense que nous mélangeons des éléments qui sont de l'ordre du contenu et des éléments qui sont de l'ordre des moyens.

Il faut que le jeune comprenne ce vers quoi il doit aller ainsi que les attendus de la communauté, nous devons nous-même asseoir nos exigences, savoir précisément ce vers quoi l'on tend. Il faut donner du sens et pour cela, les choses doivent être clairement exprimées, formulées et écrites.

Si elle devait mener cette réflexion, elle serait partie du parcours global du Tour de France (qui représente en lui-même le parcours de formation) et aurait décliné les différentes étapes qui la constituent, de l'étape 1 : l'année de stage, à l'étape finale du parcours qui serait la sédentarisation du compagnon.

Pour chacune de ces étapes, elle préconise de définir :

- L'objectif global de l'étape
- Les sous-objectifs (qui doivent englober les différents aspects du compagnonnage)

Puis, une fois ce travail réalisé, identifier les contenus pour chaque sous-objectif, les moyens pour atteindre ces objectifs et enfin, les outils à mettre en place.

Exemple :

Les différentes étapes du Tour de France :

- 1) L'année « de stagiaire »
- 2) L'année de l'adoption
- 3) L'itinérance
- 4) L'année de réception
- 5) La sédentarisation

Chaque étape doit être pensée comme un « tout » et non sous la forme d'une cumulation de thématiques cloisonnées.

1) L'année de stage :

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

Objectif général : appréhender la philosophie du compagnonnage en vue de l'adoption

Sous-objectifs :

- Découvrir et assimiler les valeurs fondamentales du compagnonnage (à définir)
- Se situer d'un point de vue « métier » (technique) et se projeter sur des compétences à développer à court terme.
- Acquérir les fondamentaux de la vie en communauté et les mettre en application
- Commencer à développer des qualités d'adaptation par le biais de l'itinérance

Reprendre chaque sous objectif, décliner les contenus associés et définir le déroulé qui va permettre au jeune d'intégrer les contenus.

Exemple avec le sous-objectif 1 : Découvrir et assimiler les valeurs fondamentales du compagnonnage

1^{ère} question à se poser : quelles sont les valeurs fondamentales à acquérir au cours de l'année de stagiaire (les définir précisément).

2^{ème} question à se poser : comment permettre au jeune de découvrir et d'assimiler ces valeurs ? (=moyens + outils)

Exemple de moyens : documents écrits/visuels, causeries, témoignages etc.

Exemple d'outils : un programme de livres à lire, un calendrier de causeries, un programme d'interventions d'anciens qui viendraient présenter leur vécu, des grilles d'évaluations, un carnet de suivi etc.

Il faut en profiter pour se poser les questions du type : qu'est-ce qui n'a pas fonctionné précédemment ? Qu'est-ce qui a été source de démobilisation des jeunes ? Et mettre en face des actions pour ne pas reproduire ce qui n'a pas été efficient.

Et revoir le principe des causeries pour qu'elles redeviennent un véritable espace d'échange. Demander aux jeunes de préparer en amont de la causerie, un certain nombre d'éléments qui serviront de base à l'échange le Jour J. Par exemple, leur demander de réfléchir en amont sur les valeurs qui représentent pour eux le compagnonnage et la façon dont ces valeurs peuvent être mises en œuvre dans la vie de tous les jours. Puis, le jour de la causerie, confronter cette vision à celles des anciens qui, de leur côté, viendront apporter des éléments de réflexion complémentaires.

Reproduire cette méthode pour chaque sous-objectif puis pour chaque étape = c'est ce qui représentera le cahier des charges.

Personnellement, je suis plutôt en phase avec cette méthodologie qui me paraît structurante. Toutefois, le travail à mener est assez conséquent.

Nous devrions donc je pense :

- 1) Définir l'architecture globale de notre parcours de formation
- 2) Définir en priorité les contenus précis des phases 1 et 2, afin de présenter en réunion nationale quelque chose de relativement abouti et d'être cohérent et percutant pour le prochain jeune se présentant à nous.

Dans l'attente de vos retours.

Fraternellement, Parisien. »

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

- On demande si quelqu'un a entendu parler de la « Grande Règle ». Coterie Fierens nous explique que c'est en fait le texte du récitant de la réception.
- Différents sujets sont évoqués qui devront être réglés : les cannes d'aspirant, le montant de la cotisation, la situation du coterie Bertrand.
- On demande au coterie Liégeois SOTIAUX de se présenter, et ce qu'il attend de nous. Il a fait un Tour de France à la Fédération dans les années 90, réception tentée deux fois. Puis retrait de la société (2001). Vie de famille, vie pro variée, rencontre avec Marc Chevalier-Lacombe en 2006/2007, puis artisanat. MH au Luxembourg, professeur de maçonnerie à Metz, divorce puis AVC... Retour en Belgique, famille à Bordeaux, et retour en Charente depuis 1 an. Le compagnonnage lui manque. **Nous avons annoncé lors de la réunion que nous donnerions une réponse par courrier au coterie, la cayenne du Sud-Ouest doit nous faire le retour de l'assiduité et de la motivation réelle du coterie. D'autre part souhaite t'on refondre un coterie d'une autre société compagnonnage vers la notre, a t'on envie d'ouvrir ce type de débat actuellement au sein de notre compagnonnage ? Cette question est primordiale, avant toute enquête auprès de la fédération compagnonnique.**
- **Mise en place des 4 groupes de travail :**
 - Dans le cadre du nouveau tour de France :*
 - 1) **Pédagogie, contenu et rythme de formation** : Coteries Chantepie, Provost, Verine ;
 - 2) **Mise en forme et interaction du Tour de France** : Coteries Boisanfray, Mercier, Roulland ;
 - 3) **Spiritualité compagnonnique et fraternité de métier** : Coteries Prué, Graziana, Flornoy ;
 - Dans notre cadre associatif :*
 - 4) **Rôle et règlement intérieur** : Coteries Deltour, Fierens, Jouannet, Morand ;

13H00-14H30 : Repas

14H30-19H00 : Groupe de travail

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

19H00 : Compte-rendu des groupes de travail :

1. **GROUPE DE TRAVAIL : PEDAGOGIE, CONTENU ET RYTHME DE FORMATION**

Pré-requis en début de 1ère année du jeune :

- Géométrie plane et mathématiques appliquées, bissectrice, médiatrice, angle droit, définition des différents polygones les plus connus, savoir se servir d'un compas (rosace par exemple) et d'une équerre, mieux si trigonométrie déjà acquise, Thalès, Pythagore...
- Français, la base est au moins de savoir écrire une lettre de motivation et un CV sans faute d'orthographe, et encore mieux si c'est à la main, bien écrit et bien présenté ;
- Histoire, ne pas confondre les grandes pyramides avec Babylone, ou bien les vikings avec Louis XIV...
- Géographie, pareil, la base, savoir situer les grandes villes de France et du monde, les fleuves, les départements, en bref avoir une culture générale minimum, que l'école publique ne dispense plus forcément.
- BON SENS : trouver des tests psychotechniques simples, tels qu'ils existaient en entrant à l'armée, ou bien même comme ils se faisaient chez les compagnons...
- MOTIVATION/ CURIOSITÉ : savoir rendre notre métier attractif avec de beaux chantiers, dans des contrées magnifiques...

Pendant la 1ère et la 2ème année :

Concernant l'ancien :

- Visite au jeune min. 1h/semaine pour vérifier ses travaux de cours, 20 min. sur ce qui a été fait, et le reste sur ce qu'il doit continuer à faire ;
- Petite pression constante à maintenir, ne jamais baisser la garde, sinon le jeune le voit tout de suite ;

Concernant le jeune :

- 3 exposés/an, correspondant aux trois réunions annuelles sur un ouvrage, le contenu devra développer ce qui le rend intéressant, l'aspect historique, la nature de l'ouvrage avec son style architectural, le type de pierre (géologie), et enfin un relevé et un dessin de l'ouvrage.

2. **GROUPE DE TRAVAIL : OUTILS EN LIGNE DU TOUR DE FRANCE**

Trois axes ont été abordés,

1 =>Évolution/mise à jour d'un formulaire permettant aux sédentaires désireux (et en capacité de le faire) d'accueillir un itinérant, ce dernier est visible ici :

<https://framaforms.org/acptdpcapacitedaccueilidesitinerants-1582058702> (voir annexe)

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

2 => Création d'un formulaire permettant à chaque sédentaire de faire part de ses compétences privilégiées et des ouvrages (supports écrits divers) remarquables en sa possession pour que chaque itinérant (et accessoirement sédentaires curieux) puisse avoir accès à une "carte d'identité" des compétences de chaque membre "ressource"... Ce dernier est visible ici :

<https://framaforms.org/sedentaires-competences-ressources-bibliotheque-1585493530> (voir annexe)

3 => Mise à jour des matières listées dans notre échiquier, le résultat est visible dans le formulaire ci-dessus (voir annexe)

Le formulaire n°2 doit évoluer (ce sont les programmeurs qui pourront nous le faire), la deuxième colonne devra permettre au sédentaire d'écrire le nom des ouvrages que ce dernier veut partager. Pour l'instant le formulaire ne permet que de cocher les matières pour lesquelles on possède un (des) ouvrage(s).

3. GROUPE DE TRAVAIL : SPIRITUEL ET COMPAGNONNIQUE

En rouge, les gâches à pourvoir / En bleu, les recherches et travaux à continuer.

L'objectif est de cultiver nos us et coutumes de chantier, d'assimiler, comprendre et transmettre les enseignements présents dans nos rituels et les valeurs compagnonnique.

Pour réussir cet objectif, nous souhaitons créer des moments dans nos rassemblements propices à la culture, la réflexion sur l'histoire compagnonnique, le monde ouvrier et nos rites et rituels.

- **NOS OBJECTIFS POUR LES STAGIAIRES** : Qu'ils aient une vision large, de l'historique compagnonnique et de notre état d'esprit.

- *Les moyens* :

- Lire le livre « Que-sais-je ? » pour la partie historique global.
- Lire aussi l'histoire de notre association ([pour la rédaction](#))
- Lire également un roman initiatique, historique ou naturaliste, dans la palette suivante :
- Les étoiles de Compostelle d'Henri Vincenot.
- Ils voyageaient la France de Barret et Gurgand.
- La Canne aux Rubans de Jean Grangeot.
- Le Passeur de lumière de Bernard Tirtiaux.
- La Pendule à Salomon de Raoul Vergez.

- *Propositions* :

- L'année de stagiaire est une année d'observation par les deux parties. Nous proposons qu'il y est une année révolue avant que le stagiaire puisse demander de tailler.

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

- Un an après leur arrivée, à la réunion de novembre, une causerie de préparation à l'adoption, dirigée par deux coteries. Basée sur quelques aspects du « Que-sais-je » ([à définir](#)) et la présentation de leurs recherches sur les symboles des aspirants, faite durant l'été. ([un aspirant et un compagnon](#)). Les coteries taillent et sont adoptés au congrès.

- **NOS OBJECTIFS POUR LES ASPIRANTS** : Approfondissement des connaissances : histoire, culture ouvrière, voyage, relation au métier et philosophie du compagnonnage.

- **Les moyens en communauté :**

- Au congrès où les coteries ont été adoptés, une causerie à chaud par les deux gâcheurs. À la suite de quoi, ils déterminent ensemble le sujet de leur causerie pour la réunion de novembre. Les gâcheurs s'occuperont du suivi aidé par les coteries des cayennes.

- **Les moyens via la lecture :**

- Le Compagnonnage (2 tomes), Jean Bernard.
- Travail et Honneur de Laurent Bastard et Jean-Michel Mathonière.
- Voyage sur l'île de Moncontour de Pierre Jourdain.
- Les Illuminés de l'art royal de Raoul Vergez.
- Les Pierres sauvages de Fernand Pouillon.
- Quand nos ancêtres partaient pour l'aventure de Jean-Louis Beaucarnot.
- Les Piliers de la terre de Ken Follett.
- Les compagnons de Philippe Lamarque.
- Le Compagnonnage de Etienne Martin Saint-Léon.
- La France des Compagnons de François Icher .
- Des Hommes de Devoir de Nicolas Adell-Gombert.
- L'Ésotérisme de Luc Benoist, « Que-sais-je ? »
- La Franc-Maçonnerie de Roger Dacher et Alain Bauer. « Que-sais-je ? »
- Les sociétés secrètes de Serge Hutin, « Que-sais-je ? »
- L'art intérieur du travail de Tarthang Tulkou.
- « Chemins de sagesse » de Jacques Attali.
- « Sagesse » de Michel Onfray.

Cette liste d'ouvrages embrasse les différentes facettes du compagnonnage : (histoire, culture ouvrière, voyage, relation au métier, philosophie). Il est évident qu'il en existe bien d'autres ! Nous avons essayé de choisir des ouvrages qui donnent une vision large de ces facettes. Ces ouvrages sont des appels à la curiosité et à l'approfondissement.

Les aspirants, au moment du tour des points de passage aux congés, présenteront une fiche de lecture de l'ouvrage de l'année.

L'année où l'aspirant demande à tailler, il fera des recherches sur les symboles de la couleur des compagnons, et en profitera pour approfondir ses connaissances sur le rite d'adoption.

Après la réception, causerie à chaud sur le rituel ([deux compagnons, itinérant et ancien](#)) et choix des jeunes reçus de leur sujet de causerie qui sera présenté à la réunion suivante de novembre.

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z



Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

- **NOS OBJECTIFS POUR LES COMPAGNONS** : Valider les connaissances sur l'histoire compagnonnique, le monde ouvrier et nos rites et rituels.
- **Les moyens** : Travailler sur les outils, pour rendre les gâches effectives et fluides ! Description de chaque gâche.
- Les différentes gâches proposées iront en priorité aux jeunes reçus :
 - Gâche de préparation à l'adoption et suivi de la préparation des causeries des nouveaux aspirants.
 - Gâche de relais à la préparation des causeries post-rituels (adoption et réception) en cayenne, et aide à la rédaction de la fiche de lecture (trouver un modèle de fiche de lecture adéquat. Pas uniquement descriptif mais aussi ce qu'il y a appris de l'ouvrage).
 - Gâche de Rôleur national.
 - Gâche de Rôleur en cayenne
 - Gâche d'animation des rituels à blanc.

- **NOS OBJECTIFS POUR LES ANCIENS** : Retransmettre ses connaissances.

- **Les moyens** :
 - Les gâches se font en binôme.
 - Le parrain (définir comment orienter les recherches sur les symboles de compagnons, pour les postulants. Comment vérifier les connaissances de l'adoption du postulant).
 - Gâche causerie post-réception.

Définir les outils pour chacune des gâches.

4. GROUPE DE TRAVAIL : RÔLE ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le groupe de travail a travaillé sur la séparation du rôle initial travaillé durant divers congrès et réunion, pour en extraire, puis développer deux documents :

- Le rôle compagnonnique.
- Le règlement intérieur de l'association.

Le groupe de travail doit continuer aux prochaines réunions pour finaliser une première proposition de rôle et de règlement intérieur.

20H00 : STATUTS

La parole est donnée au coterie Margueritte. Le coterie réitère les questions envoyées le 11/03/2020 par la « cayenne de Paris » :

Le coterie Jouannet relate l'historique du travail fait sur le rôle depuis le congrès de Saint Giron et

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z





Association de Compagnons Passants Tailleurs de Pierre

www.compagnons-pierre.org

explique les clauses de l'assurance, justifiant de l'intégration des stagiaires dans les statuts.

Le coterie Margueritte comprend ces points.

Sur la prise de pouvoir, le coterie Deltour demande aux coterie Margueritte à relire et comprendre l'article 10 des statuts. Après plusieurs relectures et explications le coterie Margueritte exprime avoir compris l'article 10.

Le bureau souligne que les différents courriers largement diffusés du coterie Margueritte au sujet des statuts ont été diffamatoire, calomnieux, mensonger et manipulateur. Il demande des excuses publiques tant pour le bureau que pour toute la communauté. Après un refus, le coterie Mercier relance le coterie Margueritte sur ses excuses, le coterie Margueritte annonce qu'il fera « amende honorable ».

L'assemblée exprime qu'elle est choquée par tous les échanges déléteres envoyés en amont de la réunion.

Décompte des votes :

Membres en règle de leur cotisation au jour du vote : 48

Votes exprimés : 43

Votes Oui : 35

Votes Non : 4

Abstentions : 4

Le taux de participation d'au minimum 51% des membres ayant droit de vote a été atteint, une majorité supérieure au $\frac{3}{4}$ des membres ayant droit de vote s'est exprimée en faveur du vote approuvant la mise à jour des statuts de l'ACPTDP.

21H00 :

- Présentation du futur souvenir du congrès, un polo.
- Causerie des coterie Jouannet et Flornoy sur un moment de la réception.

21H30 : Apéro, puis repas Compagnonique

MINUIT : Chaîne d'alliance.

A.C.P.T.D.P.

11 rue des Créneaux, 67520 Kuttolsheim - bureau@compagnons-pierre.org - 06 25 50 39 01

Association régie par les articles 21 et 79 du code civil et local des départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle Loi d'introduction de la législation civile française du 1er juin 1924 - Siret : 841 676 588 00012 – APE : 9499Z

